

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Présent.e.x.s : Beltan Michel, Paulin Robert,
Nora, Leonhard, Giulia Laratta
Excusé.e.x.s : Antonio Latella
PV : Giulia Laratta

Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 octobre 2024

18h15 AEG
Chalet
Conférence « La geo et après »
Nina, Arnaud et Yann

L'association demande une subvention pour un séjour au Chalet Le Moléson du 1^{er} au 3 novembre 2024. Le chalet de l'année précédente a permis à plusieurs personnes de rejoindre l'association et a favorisé la transition avec l'année courante.

La subvention concerne les frais de logement et les taxes de séjour pour 2 nuits (1'230.-), le déplacement en train (40.-) et le repas de l'intervenant (15.-), et un cadeau de remerciement (30.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1315.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La CGTF accorde la subvention à condition que des GT soient rajoutés au programme officiel (au moins 3 activités planifiées et en lien avec les activités de l'association dans la totalité du séjour). La Commission invite l'AEG à renvoyer un programme à la CGTF afin d'accorder la subvention.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

L'association demande une subvention pour organiser une conférence « La géo et après » le 13.11.2024 à Uni-Mail avec 7 intervenant.e.x.s. 2 des intervenant.e.x.s sont connu.e.x.s à l'instant. Une 3ème demande est en cours. Les autres interveant.e.x.s sont soit des étudiant.e.x.s en master soit des prof/assistant.e.x.s, voir des personnes qui sont déjà venuxs présenter l'année passée.

La subvention concerne l'apéritif (200.-) et un cadeau de remerciement pour les intervenants.e.x.s (168.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 368.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant**

18h30 Laituge <i>Fumigène</i> Orphée et Julie
--

Laituge organise du 28 au 30 novembre le Festival Universitaire et Multiculturel d'Improvisation de Genève. Il s'agit de 3 jours de spectacles dans la salle de théâtre MS180 à UniMail.

La demande de subventions concerne les frais de transport des joueur.euse.x.s. qui viennent de l'étranger, leurs repas, ainsi que ceux du staff et des bénévoles, ainsi que le logement des invitéexs.

La demande de subvention s'élève à CHF 2700.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur de CHF 2890.-.

La CGTF prend en charge 600.- d'apéro pour les 3 soirs + 700.- de transports + 500.- de logement + 1089.5 de technique.

La CGTF conditionne la subvention à un devis pour la technique et la mise à jour du budget concernant le transport et le catering.

On invite la Laituge à ne plus fournir des montants arrondis pour les bilans à venir.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h45 SDSA <i>Rencontres Suisses SDSA</i> <i>Visite RTS</i> <i>Visite REGA</i> Chiara, Manida
--

SDSA organise une visite et entrevu de la Délégation de l'UE Suisse et du Liechtenstein le

14.11.2024. Il s'agit d'une visite de la Délégation, suivie par une entrevue avec l'ambassadeur Mavromichalis sur les métiers de la diplomatie européenne et la possibilité de carrière.

La subvention concerne les billets de train pour 25 personnes (375.-) et les cadeaux pour les intervenants (guide et ambassadeur) (48.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 423.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

SDSA organise une visite des locaux de la Radiotélévision Suisse le 30 octobre 2024 afin de découvrir les différents studios et métiers au sein de la RTS dans une perspective de diplomatie. Une session de questions-réponses sera organisée avec l'intervenant.

La subvention concerne le prix de la visite (100.-) et du cadeau (24.-) pour l'intervenant.

La demande de subvention s'élève à CHF 124.-.

Décision : la demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

SDSA organise une visite de la base REGA à Lausanne le 19.11.2024. L'événement consiste donc à une visite des locaux de la base lausannoise de la REGA, en compagnie d'un employé y travaillant, afin d'en apprendre plus sur l'histoire de l'organisation. Par la suite, une séance de présentation détaillée des enjeux de sauvetage auxquels fait face la REGA sera effectuée, celle-ci sera suivie d'une session de questions réponses.

La subvention concerne les transports pour 25 personnes et le cadeau pour le personnel de la base.

La demande de subvention s'élève à CHF 405.-.

Décision : la demande n'est pas acceptée. La CGTF ne voit pas d'enjeu pertinent en lien avec l'académie ou l'association.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 ELSA

Visite Tribunal Fédéral 24
Anne-Sophie et Salvatore

ELSA souhaite organiser une visite du Tribunal Fédéral à Lausanne le 23.10.2024. L'évènement offrira la possibilité aux étudiants de découvrir l'une des institutions les plus importantes du système judiciaire suisse et d'approfondir leurs connaissances théoriques dans un cadre pratique. Dans le cadre de cette visite, les étudiants auront la chance d'approfondir ce qu'ils ont déjà appris sur le fonctionnement du Tribunal fédéral et leur permettra de contextualiser ce qu'ils ont pu voir en cours.

La subvention concerne les frais de transport (456.60).

La demande de subvention s'élève à CHF 456.60.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 457.-.

La CGTF invite ELSA à se procurer des cartes journalières pour les écoles pour les prochains événements.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 Uni'Art

Soirée créative Halloween
Ibrahim

Uni'Art souhaite organiser un atelier-soirée créatif d'Halloween le 24.10.2024.

La demande concerne les dépenses de matériel pour la soirée (masques et courges) (129.-), ainsi que les boissons et la nourriture (100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 229.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La CGTF demande que l'association fasse un compte-rendu de l'événement. Pour les prochaines fois, la Commission demande que l'association soit plus claire par rapport à la pertinence académique du projet.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 Phileas

Cycle de conférences automne 2024
Noëllie

L'Association des étudiant.e.x.s en philosophie de l'Université de Genève a créé au semestre d'hiver 2005-2006 un cycle semestriel de conférences de philosophie. Ce cycle parvient aujourd'hui à sa 38^e édition. Le projet bénéficie de l'expérience acquise par d'ancien.ne.x.s organisateur.ice.x.s et des contacts que nous avons créés avec le monde académique. Les conférences se tiendront le 25.10.24, le 21.11.2024 et le 5.12.2024.

La demande de subvention concerne les transports (226.43.-), l'hébergement (133.75.-) et les repas pour les 3 intervenant.e.x.s des conférences (300.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 410.18.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 501.- (rajout de 3x cadeaux pour les intervenants d'un montant de 30.- chacun).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h00 AETI

Excursion Congrès Traduction et Interprétation
Marina et Ele

Par cette demande, l'AETI (Association des Étudiant.e.x.s en Traduction et Interprétation) espère obtenir les fonds nécessaires à un petit « voyage d'études », qui permettrait aux étudiant.e.x.s de la Faculté de Traduction et d'Interprétation (FTI) d'assister au congrès annuel de l'Association Suisse de Traduction, de Terminologie et d'Interprétation (ASTTI),

équivalences.

L'édition de cette année, placée sous le thème de l'« Assurance qualité des services linguistiques à l'ère de l'IA », se tiendra le 15 novembre au Kursaal de Berne. Son programme prévoit une table ronde et six conférences, données par des professionnels du secteur de la traduction, mais aussi par des personnes issues du monde académique.

C'est l'occasion pour faire la rencontre de professionnels qui ont de l'expérience dans l'IA, but de réseautage.

La subvention concerne le prix d'inscription à l'événement (4000.-) et les frais de transport (1000.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5000.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La CGTF encourage AETI à s'informer à propos de billets moins chers chez les CFF (réduction des cartes journalières pour les groupes de moins de 25 ans).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h15 AESI

Voyage d'études en Corée du Sud

Jem et Bernard

L'AESI souhaite organiser un voyage d'études d'une semaine en Corée du Sud, du 2 au 9 novembre 2024 afin de découvrir l'écosystème informatique d'un pays reconnu pour son innovation technologique. Il s'agit d'un groupe de 14 étudiants en informatique accompagnés par le Professeur Jean-Henry Morin du centre universitaire d'informatique. L'objectif principal est de comprendre les spécificités du secteur informatique sud-coréen, d'approfondir les connaissances dans ce domaine, et d'établir des contacts avec des professionnels et des universitaires locaux. Les activités prévues incluent des visites d'entreprises dans le secteur informatique, des conférences données par des experts locaux, ainsi que des visites d'universités spécialisées en technologie. Ce projet constitue une opportunité unique d'explorer un des pays leaders en matière d'innovation technologique et de réseauter avec des professionnels et des étudiants sud-coréens.

La demande de subvention concerne l'hébergement.

La demande de subvention s'élève à CHF 3106.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 3000.-. La CGTF subventionne à hauteur de 200.- par étudiant maximum.

La CGTF ne rentre pas en matière de subventions qui donnent des crédits : l'enseignant contacte la CGTF.

On demande un dossier plus complet, ex. Dans le programme, combien d'argent a été demandé aux étudiants, quelles sont les autres dépenses.

Les subventions sont conditionnées à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h30 CUAE

Conférence sur l'internalisation des cafétérias de l'université

Formation aux droits des étranger.e.x.s

Fanzine GT Genre

Projection « Anxious in Beirut »

Emiliano, Elisabetta, Anais, Montaigne

La CUAE souhaite organiser une conférence à Uni Mail MR290 le 28.10.2024 afin d'offrir une occasion de discussion et de débat à la communauté universitaire autour du processus d'internalisation des services de restauration de l'UNIGE. Il y aura 3 intervenantxs.

La demande de subvention concerne les frais d'apéritif (200.-) et d'impression (51.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 251.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

Les subventions sont conditionnées à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

Deux des secrétaires permanents de la CUAE souhaitent suivre une formation sur les droits d'asile et des étranger.ère.x.s organisée par l'ODAE. La formation a pour but de fournir aux personnes travaillant avec des personnes relevant du domaine de l'asile en Suisse les outils nécessaires pour comprendre leur parcours administratif, à travers des éclairages théoriques et pratiques.

Redirection au sein de l'unige de personnes chez eux pour traiter ces questions. Garantir transmission de compétences au sein de l'équipe.

La demande de subvention concerne les coûts pour 2x formations (2x 680.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1360.-.

Décision : La demande est refusée.

La CGTF ne subventionne pas des formations à titre professionnel. La CUAE est encouragée à se tourner vers l'employeur pour subventionner une formation professionnalisante.

Les subventions sont conditionnées à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

Le GT Genre de la CUAE souhaite organiser une soirée de lancement du fanzine produit traitant de la gestion des agressions sexuelles, suivi d'une projection du film *Women Talking* puis d'un apéritif. L'événement se tiendra le 28.11.2024 aux locaux du Sputnik et du Théâtre de l'Usine qui offre l'utilisation de leur lieu pour l'occasion.

La demande concerne les frais de paiement de la projectionniste (235.-), les droits d'auteur du film (200.-) et les frais d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 635.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

Les subventions sont conditionnées à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

La CUAE souhaite organiser une projection du film « Anxious in Beirut » le 24.10.2024 à Uni-Mail en MR060. La projection a pour but de sensibiliser la communauté universitaire aux réalités vécues par le peuple libanais et en particulier par sa jeunesse, qui subit des conflits et des oppressions continues.

La demande de subvention concerne les droits de diffusion du film (350.-) et les frais d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 550.-.

Décision : la demande est acceptée à hauteur demandée.

Les subventions sont conditionnées à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h30 AGRASS

Conférence sur la neutralité académique

Leonhard

L'AGRASS souhaite organiser un cycle de conférences publiques sur le thème de la neutralité académique et les travaux académiques et juridiques relatifs au conflit israélo-palestinien. La première conférence, le 13 novembre, accueillera Alexis Deswaef, avocat et vice-président de la Fédération Internationale pour les Droits Humains ainsi que d'un membre du comité pétitionnaire des avocats et professeurs pour la Palestine.

La demande de subvention concerne les repas de remerciement (200.-), les cadeaux (60.-), le logement (146.-), le transport (121.37), les impressions (230.-) et les frais d'apéritif (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 964.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La CGTF reconnaît la pertinence académique de l'évènement, mais invite l'association à se référer à la charte de déontologie et d'éthique de l'UNIGE.

Leonhard faisant partie de l'AGRASS s'est donc récusé le temps de la prise de décision.

Les subventions sont conditionnées à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

21h30 Divers

- AGLAE : Amnistie : Acceptée
- STIG : Conférence : Acceptée
- AJP : AG : Acceptée
- SDSA : Atelier « Cour européenne des droits de l'homme et son rôle dans la protection des droits humains » : Acceptée
- GAME : Fondue, comme chaque année nous acceptons cette subvention à titre exceptionnel en vue des peu de subventions dont les doctorants bénéficient. Acceptée
- Uni'Art : AG : Acceptée
- Club de débat : GALA 10 ans - ont fait une dépense autre que celle convenue à la base.
Les fonds pour la location de la salle en dehors ont été utilisés pour l'aménagement de l'espace. La comptabilité est acceptée, mais nous invitons les associations à nous

tenir au courants si il y a un changement au niveau des postes de dépenses.

La séance se termine à 21h48.

PV fait à Genève le 22.10.2024 par Giulia Laratta